Rouen (76) : dans l’ombre de l’affaire Amra, la jeune avocate déjà soupçonnée de trafic de drogue de nouveau arrêtée à l’aube

08/10/2025 à 10h13



La scène s’est déroulée tôt le matin du lundi 6 octobre 2025 à Rouen. Une avocate d’une trentaine d’années, déjà visée par une enquête pour trafic de stupéfiants, a été interpellée à son domicile par la police judiciaire, « après avoir pété sa porte », selon plusieurs sources concordantes. Mère de famille et exerçant depuis

huit ans, elle a été placée en garde à vue dès l’aube, alors qu’elle devait plaider à 13 h 30 devant le tribunal correctionnel de Rouen. Un magistrat de Lille a fait spécialement le déplacement pour suivre l’affaire.

Connue du barreau rouennais, la pénaliste n’en est pas à sa première interpellation : elle avait déjà été placée en garde à vue le 8 juillet 2025 à la PJ de Lille, soupçonnée d’avoir violé le secret professionnel. L’enquête, suivie par la Juridiction interrégionale spécialisée, porte sur un trafic de stupéfiants dans lequel l’avocate aurait communiqué à un détenu des informations confidentielles issues d’une perquisition chez un dealer alors en garde à vue. Ce détenu, Jean-Charles Preira, proche du fugitif Mohamed Amra – l’homme impliqué dans l’évasion sanglante d’Incarville en 2024 – lui aurait demandé depuis sa cellule de « monter sur le dossier ».

Les enquêteurs de l’Office central de lutte contre le crime organisé (Nanterre) seraient remontés jusqu’à l’avocate en novembre 2024, grâce à la surveillance du téléphone de Preira : elle lui aurait envoyé des messages et des photos. Lors de la première interpellation, ordinateurs et téléphones lui avaient été saisis ; elle en réclame aujourd’hui la restitution, refusant toutefois d’en livrer les codes d’accès. Selon Paris Normandie, cette « robe noire » décrite comme « fragile » pourrait être à nouveau mise en examen – ou, au contraire, ressortir libre, sans poursuite immédiate.

Paris Normandie